

8 professeurs qualifiés

PIANO

Ekaterina COVALI & Morgane BAUDRY

GUITARE/ELECTRIQUE/BASSE

Yohann LUX

BATTERIE

Natan GENGENBACHER

FLUTE à BEC/TRAVERSIERE/CHANT

Nicolas SALLES

SAXOPHONE/CLARINETTE

Thierry DESSAULES

VIOLON

Lisa BRACHET

SOLFEGE

Morgane BAUDRY

EVEIL MUSICAL

Samedi 10h-10h45

Nouveau ! COMPOSITION CHANT

Romane MONGUILLON



3 auditions/concerts dans l'année
Concours des jeunes artistes d'Epinal
Manifestations extérieures
Ecoles, maisons de retraite, fêtes communales,
festivals...

CONTACTS

BEYAERT Myriam, Présidente

06 05 05 52 68

myriam.beyaert.edmps@gmail.com

—

Yohann LUX, Directeur Pédagogique

06 26 49 62 20

lux.yohann@laposte.net

—

DANOUX Martine, Trésorière

06 20 48 48 17

musiquepulnoysaulxures@yahoo.fr

2022/2023



**L'école de musique
est une association des communes
de Pulnoy & Saulxures-lès-Nancy**



Les cours hebdomadaires sont donnés dans l'Ecole de Musique, allée du Practice, à côté du centre socio-culturel de Pulnoy



Les cours sont individuels (30/40/45 mn) ou en duo (guitare) de 45 mn



Les horaires et jours de cours sont à convenir avec le professeur concerné



Ateliers d'ensembles

Musiques actuelles – Nicolas Salles
Musiques Rock – Yohann Lux
Pop/RnB/Soul – Natan Gengenbacher

NOUVEAU !
Composition chants – Romane Monguillon

TARIFS EN €UROS
Année 2022-2023

Activités pratiquées
Piano – Guitare/électrique/basse – Batterie – Flûte à bec ou traversière – Chant individuel – Violon – Saxophone – Clarinette – Ateliers d'ensembles – Composition chants Eveil musical - Solfège

ACTIVITES	Résidents Pulnoy Saulxures	Résidents extérieurs
Eveil musical 3 à 5 ans (45 mn)	199 €	229 €
Instrument seul Chant seul		
30 mn/ 45 mn duo	472 €	542 €
40 mn	632 €	702 €
45 mn/1 h duo	708 €	778 €
Instrument avec Solfège inclus 45 mn seul ou 1 h en duo	708 €	778 €
Instrument		
30 mn /45 mn duo	588 €	658 €
40 mn	745 €	815 €
45 mn / 1h duo + 1 h solfège	825 €	895 €
Atelier 1 h	205 €	235 €
Atelier Elèves de l'école	Supplément de 60 €	Supplément de 60 €

☞ Remises familles ou plusieurs activités :

- 5 % pour 2 inscriptions
- 8 % pour 3 inscriptions et +

Conditions de paiement

Les activités sont payables à l'inscription

Toute inscription est irrévocable (sauf prescription médicale)

Il ne sera procédé à aucun remboursement

ADHESION ANNUELLE

15 €/personne 1^{ère} adhésion
+ 5 € pour les personnes suivantes

Règlements possibles

- 3 x par dépôt de chèques ou espèces (encaissement le 5 des mois d'octobre/janvier/avril)
- 10 x par dépôt de chèques ou espèces (encaissement le 5 des mois d'octobre à juillet)
- Chèques vacances acceptés
-

Aides possibles

- Pass Loisirs CAF
- Pass culture
- Pass jeunes 54 (uniquement culture)